

**RECOMMANDATIONS SUR LES PRELEVEMENTS
D'ECHANTILLON EN VUE D'UNE ANALYSE
PHYSICO-CHIMIQUE DES EAUX**

LHAECLIE-N-MO-073
Version : 4
Applicable le : 14-08-2025

SOMMAIRE

3. RECOMMANDATIONS GENERALES

4. CONDITION DE TRANSPORT ET DE CONSERVATION

5. DELAI D'ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS AU LABORATOIRE

6. CRITERES D'ACCEPTATION DES ECHANTILLONS

**6.1 TABLEAU A : CAS DES ANALYSES SELON LES PLANS DE CONTROLE PROPOSES PAR LE
LABORATOIRE**

**6.1.1 ANALYSE EAU DOUCE SELON LE DECRET MALGACHE N° 2004-635 DU 15 JUIN 2004
RELATIF A LA SURVEILLANCE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

**6.1.2 ANALYSE EAU USEE SELON LE DECRET MALGACHE N° 2003/464 DU 15/04/2003
RELATIF A LA REGLEMENTATION DES REJETS D'EFFLUENTS LIQUIDES**

6.2 TABLEAU B : CAS DES ANALYSES HORS PLAN DE CONTROLE

EXTRAIT D'UN DOCUMENT QUALITE - COPIE NON GERE

**RECOMMANDATIONS SUR LES PRELEVEMENTS
D'ÉCHANTILLON EN VUE D'UNE ANALYSE
PHYSICO-CHIMIQUE DES EAUX**

LHAECLIE-MO-073
Version : 4
Applicable le : 14-08-2025

3. RECOMMANDATIONS GENERALES

- Prendre contact avec le laboratoire 2 ou 3 jours avant la date fixée, pour avoir des renseignements concernant le mode de prélèvement et d'acheminement des échantillons, les coûts d'analyses et le mode de paiement.
- Remplir très soigneusement le formulaire de demande d'analyse (à télécharger sur le site internet de l'IPM ou fourni par le laboratoire)
- Bien identifier le flacon (même identification que sur la fiche de demande d'analyse « Référence/Nature »)
- Les tableaux A et B indiquent le type de flacon à utiliser.
- Utiliser de préférence les flacons fournis par le laboratoire.
Dans le cas où les flacons ne sont pas fournis par le laboratoire, utiliser des flacons propres, de même type que ceux indiqués dans les tableaux A et B et rincer préalablement 3 fois avec l'eau à analyser
- Ne pas utiliser l'échantillon destiné à être analysé au laboratoire pour la mesure des paramètres analysés sur terrain

4. CONDITIONS DE TRANSPORT ET DE CONSERVATION

- Maintenir les échantillons dans une enceinte réfrigérée entre 2°C et 8°C jusqu'à la livraison au laboratoire
- | De préférence, isoler les plaques accumulateurs de froid pour éviter le contact avec les échantillons.
| Ne pas utiliser de la glace en vrac pour maintenir le froid.

Des plaques accumulateurs de froid peuvent être mis à la disposition des clients auprès de l'accueil du LHAE si besoin.

- Eviter la congélation et l'exposition au rayonnement solaire
- | - Les récipients en verre doivent être protégés des risques de bris durant le transport au moyen d'un emballage approprié.
- | - Fermer l'enceinte de façon hermétique

5. DELAI D'ACHEMINEMENT DES ÉCHANTILLONS AU LABORATOIRE

- Le délai entre le prélèvement et l'analyse au laboratoire doit être le plus court possible (se référer aux tableaux A et B)
- Veiller à déposer les échantillons du lundi au jeudi avant midi pour une prise en charge des analyses dans les meilleurs délais
- Pour l'analyse de DBO 5, déposer de préférence les échantillons au laboratoire à partir du mercredi

**RECOMMANDATIONS SUR LES PRELEVEMENTS
D'ECHANTILLON EN VUE D'UNE ANALYSE
PHYSICO-CHIMIQUE DES EAUX**

LHAECLIE-MO-073
Version : 4
Applicable le : 14-08-2025

6. CRITERES D'ACCEPTATION DES ECHANTILLONS

6.1 TABLEAU A : CAS DES ANALYSES SELON LES PLANS DE CONTROLE PROPOSES PAR LE LABORATOIRE

6.1.1 ANALYSE EAU DOUCE SELON LE DECRET MALGACHE N° 2004-635 DU 15 JUIN 2004 RELATIF A LA SURVEILLANCE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

- Condition de transport : Transport réfrigéré en glacière de préférence 18 h après le prélèvement maximum 24h
- Température limite de l'enceinte à l'arrivée au laboratoire : Entre 2°C et 8°C



+



Remplir à ras bord

- Turbidité
- Conductivité
- pH
- Odeur
- Couleur
- matières organiques



1 Flacon plastique 1L

- Oxygène dissous
- Calcium
- Sulfate
- Chlorure
- Dureté
- Magnésium
- Ammonium
- Nitrate
- Fluorure
- Azote total
- Manganèse
- Aluminium
- Orthophosphate
- Zinc
- Cuivre
- Fer
- Arsenic
- Nickel
- Chrome total



1 Flacon en verre 100ml

- Nitrite

1 Flacon plastique 1L protégé du rayon lumineux + 1 flacon ambré 350 ml

**RECOMMANDATIONS SUR LES PRELEVEMENTS
D'ECHANTILLON EN VUE D'UNE ANALYSE
PHYSICO-CHIMIQUE DES EAUX**

LHAECLIE-MO-073
Version : 4
Applicable le : 14-08-2025

6.1.2 ANALYSE EAU USEE SELON LE DECRET MALGACHE N° 2003/464 DU 15/04/2003 RELATIF A LA REGLEMENTATION DES REJETS D'EFFLUENTS LIQUIDES

- Condition de transport : Transport réfrigéré en glacière de préférence 18 h après le prélèvement maximum 24h
- Température limite de l'enceinte à l'arrivée au laboratoire : Entre 2°C et 8°C



+



- Remplir à ras bord
- pH
 - Conductivité
 - Couleur
 - Turbidité
 - MES
 - Chlore Libre
 - DCO
 - DB05



- Dureté
- Azote ammoniacal
- Nitrate
- Sulfate
- Chlorures
- NTK
- Orthophosphate
- Sulfure
- Aluminium
- Arsenic
- Nickel
- Zinc
- Manganèse
- Fer
- Chrome



- Nitrite

2 Flacons plastique 1L protégé du rayon lumineux

1 Flacon plastique 1L

1 Flacon en verre 100ml

**RECOMMANDATIONS SUR LES PRELEVEMENTS
D'ECHANTILLON EN VUE D'UNE ANALYSE
PHYSICO-CHIMIQUE DES EAUX**

LHAECLIE-MO-073
Version : 4
Applicable le : 14-08-2025

6.2 TABLEAU B : CAS DES ANALYSES HORS PLAN DE CONTROLE

Type d'eau	Paramètre	Type de contenant	Volume de l'échantillon	Conditions de transport	Température limite de l'enceinte à l'arrivée au laboratoire		
Eau douce Eau résiduaire	Conductivité	PE minimum 350 ml	Flacon à remplir à ras bord pour les paramètres suivants : Couleur Conductivité	Transport réfrigéré en glacière de préférence 18 h après le prélèvement maximum 24h	Entre 2°C et 8°C		
	Couleur	PE minimum 350 ml (conservation à l'abri de la lumière)					
	Turbidité	PE minimum 350 ml (conservation à l'abri de la lumière)					
	Dureté totale	PE minimum 350 ml					
	MES	PE minimum 1000 ml (1L) à l'abri de la lumière	Rempli au minimum à 1000ml				
	Alcalinité totale et composite	PE Verre minimum 350 ml à l'abri de la lumière	Flacon à remplir à ras bord pour les paramètres suivants : Alcalinité pH DCO DBO5 Oxygène dissous				
	DCO	PE minimum 350 ml à l'abri de la lumière					
	Indice de permanganate	Flacon ambré minimum 350 ml à l'abri de la lumière					
	pH*	PE minimum 350 ml à l'abri de la lumière					
	Azote Kjeldahl	PE minimum 350 ml					
	Phosphore total	PE minimum 350 ml					
	Oxygène dissous*	PE minimum 350 ml					
	Sels dissous	PE minimum 350 ml					
	Ammonium	PE minimum 350 ml					
	Chlorures	PE minimum 350 ml					
	Nitrites	PE minimum 350 ml en verre					
	Chlore libre et total*	PE minimum 350 ml à l'abri de la lumière					
	Silicates	PE minimum 350 ml					
	Arsenic	PE minimum 350 ml					
	Cuivre	PE minimum 350 ml					
	Fluor	PE minimum 350 ml					
	Sulfate	PE minimum 350 ml					
	Sulfite	PE minimum 350 ml					

**RECOMMANDATIONS SUR LES PRELEVEMENTS
D'ÉCHANTILLON EN VUE D'UNE ANALYSE
PHYSICO-CHIMIQUE DES EAUX**

LHAECLIE-MO-073

Version : 4

Applicable le : 14-08-2025

	Fer	PE minimum 350 ml		
	Zinc	PE minimum 350 ml		
	Cuivre	PE minimum 350 ml		
Eau douce Eau résiduaire	Manganèse	PE minimum 350 ml	Transport réfrigéré en glacière de préférence 18 h après le prélèvement maximum 24h	Entre 2°C et 8°C
	Magnésium	PE minimum 350 ml		
	Chrome hexavalent	PE minimum 350 ml		
	Chrome total			
	Calcium	PE minimum 350 ml		
	Aluminium	PE minimum 350 ml		
	Nitrate	PE minimum 350 ml		
	Orthophosphate	PE minimum 350 ml		
	Bicarbonate	PE minimum 350 ml		
	Azote totale	PE minimum 350 ml		
Eaux résiduaires	DBO5 sans dilution	PE minimum 1L à l'abri de la lumière		
Eaux résiduaires	DBO5 avec dilution	PE minimum 1L à l'abri de la lumière		

Dans l'impossibilité d'analyser les paramètres sur terrain (*), veiller à ramener les échantillons au laboratoire le plus rapidement possible après le prélèvement

« Le laboratoire a la possibilité d'effectuer le ramassage des échantillons sur Tamatave et les faire transférer au LHAE sur demande du client, contact 034 02 540 02 »